

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2019)
Heft: 2231

Buchbesprechung: L'humanitaire en questions : Réflexions autour de l'histoire du Comité international de la Croix-Rouge [Irène Herrmann]

Autor: Jeanneret, Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

derrière le paravent de la souveraineté cantonale se cachent les intérêts partisans des formations dominantes qui peuvent consolider leur pouvoir grâce à la dimension restreinte des circonscriptions. Mais le clivage révèle aussi la difficulté d'admettre l'intervention des juges dès lors qu'il s'agit de défendre les droits fondamentaux, et la propension à privilégier la souveraineté

cantonale au détriment des droits politiques: le corps électoral serait le mieux apte à décider du mode d'élection de ses députés; sauf qu'une majorité peut dénier ses droits à la minorité.

Gerhard Pfister, le président du PDC, n'a pas craint de prévenir ses collègues du danger représenté par la jurisprudence du Tribunal fédéral: un jour, les a-t-il avertis, l'ensemble du

pays pourrait ne plus constituer qu'une seule circonscription pour les élections fédérales. Une crainte bien évidemment infondée puisque les juges de Mon-Repos ne disposent pas de cette compétence. Une réforme qui serait pourtant nécessaire pour que la voix de chaque citoyenne et citoyen du pays soit équitablement prise en compte.

Un regard critique sur l'histoire du CICR

Irène Herrmann, «L'humanitaire en questions. Réflexions autour de l'histoire du Comité international de la Croix-Rouge», Paris, Ed. du Cerf, 2018, 169 pages

Pierre Jeanneret - 02 janvier 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34229>

Parmi les publications des historiennes et historiens contemporains, celles d'Irène Herrmann, professeure à l'Université de Genève, comptent au nombre des plus stimulantes. Dans un récent ouvrage appartenant à une collection académique, et donc de lecture souvent exigeante, elle se penche sur un concept très valorisé de nos jours, et qui connaît un véritable engouement: l'humanitaire. Après une introduction sur les origines de celui-ci, juives, chrétiennes puis laïques, elle focalise rapidement son attention sur le CICR.

Certes, de nombreux ouvrages ont déjà été consacrés à l'histoire de la Croix-Rouge. Mais la plupart l'ont été par des collaborateurs ou des

proches de celle-ci. Mus par une sorte d'esprit «*familial*», ils ont pratiqué une forme d'autocensure, gommant systématiquement les aspects conflictuels ou controversés de celle-ci.

Il faudra attendre 1989 et le livre de Jean-Claude Favez, *Une mission impossible. Le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis*, pour qu'apparaisse une vision plus critique, notamment sur l'attitude fort discutable et discutée du CICR pendant la deuxième guerre mondiale. Encore n'avait-il pas toutes les cartes en main. C'est l'ouverture complète des archives de la Croix-Rouge qui permet, depuis quelques années, la publication d'une série de travaux novateurs.

Les pages que l'auteure consacre aux débuts de la Croix-Rouge sont fort intéressantes. Loin d'un nébuleux et assez mythique «*esprit de Genève*», elle montre que la naissance de cette organisation est très liée à un milieu socio-religieux genevois bien défini: la grande bourgeoisie protestante liée au mouvement piétiste du Réveil. Toutes les grandes figures tutélaires du CICR en sont issues. Par ailleurs, leur investissement dans l'humanitaire constituait une sorte de revanche sociale des patriciens, éliminés du pouvoir politique en 1846 par la révolution de James Fazy. L'humanitaire constituait donc une occasion de «*redorer son blason*», à côté de la banque et de l'enseignement

universitaire. Cela dit, cet investissement teinté de charité chrétienne s'accommodait sans problème de la participation au colonialisme en Afrique! Henry Dunant n'était-il pas allé à Solférino pour y rencontrer Napoléon III à propos de ses affaires algériennes? Et Gustave Moynier, à la tête du CICR jusqu'en 1910, ne participait-il pas, sans états d'âme semble-t-il, à la féroce exploitation du Congo par le roi des Belges Léopold II?

Irène Herrmann se penche aussi sur les liens unissant le comité du CICR et la Confédération suisse. En se profilant comme la patrie de l'humanitaire, Berne assoit sa réputation mondiale et pense aussi, accessoirement, se prémunir contre toute agression militaire. L'auteure n'hésite donc pas à parler de «récupération national(ist)e des ambitions caritatives genevoises».

Puis le livre aborde un certain nombre de situations concrètes. Il traite d'un sujet peu connu, la crise entre le comité du CICR et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, à prédominance anglo-saxonne et proche de la SDN. Dans certains cas, ce conflit entrave mutuellement leurs efforts humanitaires: ainsi dans la lutte contre l'épidémie de typhus qui sévit après la première guerre mondiale.

L'ouvrage passe à notre gré un peu trop rapidement sur la guerre d'Espagne (1936-1939), où la partialité profranquiste de l'organisation entraîne par contre coup la naissance, sous l'égide du Komintern, de la Centrale sanitaire internationale, qui soutient sur le plan médical les Républicains. Il en sera de même à l'époque de la guerre du Vietnam, pendant laquelle le CICR n'a longtemps des relations qu'avec Saïgon. Il est vrai que l'auteure ne pouvait, dans ce petit livre qui se veut d'abord une réflexion théorique, aborder toutes les situations, et l'on ne saurait le lui reprocher.

Une très large place, bien sûr, est faite à la deuxième guerre mondiale, car c'est le conflit à propos duquel l'action (ou la non-action, s'agissant du génocide des Juifs) du CICR fut et reste la plus discutée et critiquée. Irène Herrmann consacre de nombreuses pages à un épisode emblématique, la fameuse visite, le 23 juin 1944, du délégué Maurice Rossel à l'intérieur du camp de Theresienstadt, en Tchécoslovaquie occupée, préalablement nettoyé et épuré en prévision de l'inspection du Suisse. On a beaucoup condamné le rapport quasi idyllique qu'en ramène ce jeune délégué totalement inexpérimenté, naïf et véhiculant des préjugés

antisémites... qu'il partageait d'ailleurs avec l'ensemble de l'équipe dirigeante du CICR. Sans absoudre Rossel, l'auteure s'en prend à Claude Lanzmann et à l'instrumentalisation par celui-ci du malheureux délégué lors d'une interview destinée au long documentaire *Shoah*. Rossel apparaît un peu comme le bouc émissaire de toute une attitude du CICR empreinte de méfiance envers catholiques, Juifs et bien sûr communistes.

La dernière partie du livre, plus théorique, étudie l'humanitaire en tant que «concept magnétique». On entend par là des concepts irrémédiablement attirants ou repoussants. Parmi ces derniers, on mettra par exemple les termes racisme, antisémitisme, génocide, pédophilie. Ces pages se penchent également sur l'impartialité affichée du CICR, son refus de prendre position dans les conflits interétatiques et de condamner explicitement certains actes barbares. C'est notamment contre cette «*loi du silence*» que s'est élevé Bernard Kouchner, le fondateur de *Médecins sans Frontières*.

Toutes les personnes engagées dans l'humanitaire, sous ses diverses variantes et dans le cadre des nombreuses organisations, quasi pléthoriques, qui s'y rattachent, devraient lire ce livre à la fois critique et mesuré dans ses appréciations.